

POSITION ACTUELLE DU CANADA

La position géographique que notre pays occupe dans le Pacifique Nord influe beaucoup sur sa politique. Un fort pourcentage de ses immigrants proviennent de pays de cette région. Les Canadiens se sont battus en Corée et ils ont joué un rôle important dans les commissions de contrôle en Indochine. En outre, le Canada entretient des liens économiques étroits avec un certain nombre de pays du Pacifique Nord.

En avril 1991, lors d'une réunion sur le Pacifique Nord à laquelle participaient des experts et des représentants gouvernementaux, M. Joe Clark, en présentant la position canadienne, a insisté sur le fait qu'il ne cherchait ni à remplacer les mécanismes déjà existants, ni à gêner l'étude des problèmes bilatéraux, ni à forcer la région à recourir à des institutions qui, dans d'autres contextes (comme la CSCE), avaient donné de bons résultats.

Pour nous, un dialogue sur la sécurité coopérative réunit, à l'échelle multilatérale, régionale ou sous-régionale, un nombre assez restreint de pays liés par la géographie et des intérêts communs. C'est dans cet esprit que nous avons lancé notre initiative du Pacifique Nord... Nous n'avons pas l'intention de mettre des problèmes ou accords bilatéraux à l'ordre du jour de rencontres multilatérales ou de préconiser des forums multilatéraux pour régler des problèmes particuliers. Je suis cependant d'avis qu'une coopération et un dialogue au niveau multilatéral peuvent contribuer à créer un climat où les questions bilatérales se régleront plus facilement, bien qu'encore bilatéralement.¹

L'initiative de M. Joe Clark, connue sous le nom de Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord (DSCP), a été reprise par M^{me} Barbara McDougall qui lui a succédé au ministère des Affaires extérieures. Le gouvernement canadien poursuit cette initiative sur les plans officiel et non gouvernemental. La réunion des experts et représentants nationaux qui a eu lieu en avril 1991 (voir plus haut), constituait le premier de deux colloques officiels (des réunions de moindre envergure se tiendront entre les deux colloques); le deuxième est prévu pour l'automne 1992. D'après un document d'information publié par le ministère des Affaires extérieures, les efforts que le Canada déploie pour maintenir la stabilité dans le Pacifique Nord favoriseront dorénavant le côté non gouvernemental du DSCP.² Quant au volet officiel de l'initiative, il aura pour objet de définir les avantages d'un dialogue multilatéral dans la région.

¹ Ministère des Affaires extérieures, Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, au colloque sur le dialogue en matière de coopération dans le Pacifique Nord, Victoria (Colombie-Britannique), Déclaration n° 91/17, 6 avril 1991, p. 5 et 8.

² Ministère des Affaires extérieures, Division de la planification des politiques, *Le dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord*, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, décembre 1991.